

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait N° CA 27-01-2026/001

Date de publication : 12/02/2026

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2026

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Christian PALIN - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 10	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

- **VU** le CGDCT articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6 ;
- **VU** le code de l'environnement partie législative articles L.213-13 à L.213-20 ;
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R213-71, R213-77, D213-72 à D213-76 ;
- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5, L 3312-6, L3312-4 et R3312-3 ;
- **VU** l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;
- **VU** la délibération n° CA 30-09-2022/090 du 30 septembre 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
- **VU** la délibération n° CA 10-12-2021 adoptant la mise à jour des règles d'amortissement à l'ODE Martinique ;
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 adoptant le 4ème Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027 définit le cadre technique et budgétaire de mise en œuvre des programmes de l'ODE.
- **VU** la délibération n° CA 06-02-2023/001 du 06 février 2023 adoptant le règlement budgétaire et financier (RBF) dans le cadre du basculement en M57 au 1er janvier 2023 ;
- **VU** la délibération n° CA 16-12-2025/090 du 16 décembre 2025, relatif au rapport d'orientations budgétaires 2026 et actant de la tenue des débats.

Considérant l'équilibre réel du projet de Budget Primitif présenté, et sa conformité aux orientations budgétaires définies,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'adopter le Budget Primitif pour l'exercice 2026 (BP 2026) comme suit :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES FONCTIONNEMENT		Pour mémoire BP 2025 en euros (€)	BP 2026 en euros (€)	Var 2026/2025
73	Impôts et taxes	8 955 879,00	8 193 542,00	-8,5%
74	Dotations et Participations	1 533 339,00	1 060 471,00	-31%
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	
Total recettes de gestion des services		10 489 218,00	9 254 013,00	-11,8%
76	Produits Financiers		0,00	
77	Produits Exceptionnels		0,00	
Total autres recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	
042	Opération d'ordre entre section		0,00	
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	
Total recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	
Total Recettes de Fonctionnement		10 489 218,00	9 254 013,00	-11,8%
DEPENSES FONCTIONNEMENT		BP 2025 en €	BP 2026 en €	Var 2026/2025
011	Charges à Caractère Général	2 339 201,00	2 033 916,00	-13,1%
012	Charges de Personnel	2 250 000,00	2 398 750,00	6,6%
014	Atténuation de Produits	0,00	0,00	
65	Autres Charges Gestion Courante	760 550,00	1 426 943,00	87,6%
Total dépenses de gestion des services		5 349 751,00	5 859 609,00	10%
66	Charges financières	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	500 000,00	500 000,00	0%
Total autres dépenses réelles d'exploitation		500 000,00	500 000,00	0%
042	Opération d'ordre entre section	2 586 789,00	2 600 000,00	0,5%
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	
023	Virement à la section d'inv.	2 052 678,00	294 404,00	-85,7%
Total dépenses d'ordre d'exploitation		4 639 467,00	2 894 404,00	-37,6%
Total Dépenses de fonctionnement		10 489 218,00	9 254 013,00	-11,8%

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES INVESTISSEMENT		Pour mémoire BP 2025 en euros (€)	BP 2026 en euros (€)	Var 2026/2025
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	69 000,00	
Total des recettes financières		0,00	69 000,00	
040	Opérations d'ordre entre section	2 586 789,00	2 600 000,00	0%
021	Virement de la section de Fonctionnement	2 052 678,00	294 404,00	-85,7%
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 639 467,00	2 894 404,00	-37,6%
Total Recettes d'Investissement		4 639 467,00	2 963 404,00	-36,1%
DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2025	BP 2026	Var 2026/2025
20	Immo. Incorporables	145 000,00	85 678,00	
204	Subventions d'équipement	4 229 467,00	2 838 426,00	-32,9%
21	Immo Corporelles	265 000,00	39 300,00	-85,2%
Total des dépenses d'équipement		4 639 467,00	2 963 404,00	-36,1%
Total Dépenses d'Investissement		4 639 467,00	2 963 404,00	-36,1%

- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer toutes les pièces afférentes,

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **11 FEV. 2026**



Pour le président empêché,
Le Président par intérim

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ODE LA MARTINIQUE

Numéro SIRET : 28972005400021
Poste comptable : PAIERIE CTM

Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	76
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	79
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	80
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	81
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	84
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	87
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	90
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	91
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	92
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	95
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	97
A2.938 - Fonction 8 - Transports	100

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	104
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	105
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	109
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	115
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	117
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	118
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	119
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	122
B9 - Etat du personnel	126
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	130
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	131
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	132
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	134

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00	
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00	
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1	0,00	
Investissement	A2 + B2	0,00	
Fonctionnement	A3 + B3	0,00	

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 963 404,00	2 963 404,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 963 404,00	2 963 404,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 254 013,00	9 254 013,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		9 254 013,00	9 254 013,00
TOTAL DU BUDGET (4)		12 217 417,00	12 217 417,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	260 059,80	0,00	85 678,00	85 678,00	85 678,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	24 416 118,58	0,00	2 838 426,00	2 838 426,00	2 838 426,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	393 465,64	0,00	39 300,00	39 300,00	39 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		25 069 644,02	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	2 963 404,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 069 644,02	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	2 963 404,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	25 069 644,02	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	2 963 404,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 963 404,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	5 758 890,61	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
Total des recettes financières		5 758 890,61	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 758 890,61	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	11 165 228,00		294 404,00	294 404,00	294 404,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 086 789,00		2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 252 017,00		2 894 404,00	2 894 404,00	2 894 404,00

TOTAL	20 010 907,61	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	2 963 404,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 963 404,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 894 404,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, le montant de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	10 417 201,00	0,00	2 033 916,00	2 033 916,00	2 033 916,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 375 000,00	0,00	2 398 750,00	2 398 750,00	2 398 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	14 057 594,41	0,00	1 426 943,00	1 426 943,00	1 426 943,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 849 795,41	0,00	5 859 609,00	5 859 609,00	5 859 609,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		27 849 795,41	0,00	6 359 609,00	6 359 609,00	6 359 609,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	11 165 228,00		294 404,00	294 404,00	294 404,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 086 789,00		2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 252 017,00		2 894 404,00	2 894 404,00	2 894 404,00

TOTAL	42 101 812,41	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 254 013,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	8 955 879,00	0,00	8 193 542,00	8 193 542,00	8 193 542,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 614 779,00	0,00	1 060 471,00	1 060 471,00	1 060 471,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	44 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 254 013,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 894 404,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	85 678,00	0,00	85 678,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	2 838 426,00	0,00	2 838 426,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	39 300,00	0,00	39 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 963 404,00	0,00	2 963 404,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 963 404,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 033 916,00		2 033 916,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 398 750,00		2 398 750,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 426 943,00	0,00	1 426 943,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	500 000,00	0,00	500 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		294 404,00	294 404,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 359 609,00	2 894 404,00	9 254 013,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 254 013,00
--	---------------------

En préfecture
072 280720054 20260212-27 01-2026_001 DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 600 000,00	2 600 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		294 404,00	294 404,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	69 000,00		69 000,00
Recettes d'investissement – Total		69 000,00	2 894 404,00	2 963 404,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 963 404,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 193 542,00		8 193 542,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 060 471,00		1 060 471,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 254 013,00	0,00	9 254 013,00

Accusé de réception en préfecture
972-2897200540060212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 254 013,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE Date de réception préfecture : 12/02/2026
--

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 069 644,02	0,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	260 059,80	0,00	0,00	85 678,00	85 678,00	0,00	85 678,00	85 678,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	24 416 118,58	0,00	0,00	2 838 426,00	2 838 426,00	0,00	2 838 426,00	2 838 426,00
21	Immobilisations corporelles	393 465,64	0,00	0,00	39 300,00	39 300,00	0,00	39 300,00	39 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		25 069 644,02	0,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		25 069 644,02	0,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 963 404,00
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
972-2025720054-20260212-27-01-2026_001-DL
Date de réception préfecture : 12/02/2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 252 017,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	2 963 404,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	11 165 228,00		294 404,00	294 404,00	294 404,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 086 789,00		2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 252 017,00		2 894 404,00	2 894 404,00	2 894 404,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 963 404,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE Date de réception préfecture : 12/02/2026
--

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 069 644,02	0,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	260 059,80	0,00	0,00	85 678,00	85 678,00	0,00	85 678,00	85 678,00
2031	Frais d'études	65 059,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	195 000,00	0,00	0,00	85 678,00	85 678,00	0,00	85 678,00	85 678,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	24 416 118,58	0,00	0,00	2 838 426,00	2 838 426,00	0,00	2 838 426,00	2 838 426,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	333 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	5 940 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	56 504,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	106 094,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041483	Subv. Autres cnes: Projet infrastructure	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	401 467,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	194 100,00	0,00	0,00	1 378 426,00	1 378 426,00	0,00	1 378 426,00	1 378 426,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9 314 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	1 752 742,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	3 504 005,07	0,00	0,00	380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 436 120,32	0,00	0,00	980 000,00	980 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00
20423	Privé : Projet infrastructure	1 010 918,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	393 465,64	0,00	0,00	39 300,00	39 300,00	0,00	39 300,00	39 300,00
21351	Bâtiments publics	199 774,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21534	Réseaux d'électrification	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	104 283,94	0,00		39 300,00	39 300,00	0,00	39 300,00	39 300,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 407,58	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		25 069 644,02	0,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		25 069 644,02	0,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00			0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 252 017,00	0,00	2 963 404,00	2 963 404,00	2 963 404,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	11 165 228,00	0,00	294 404,00	294 404,00	294 404,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 086 789,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
28031	Frais d'études	28 471,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	90,00	0,00	0,00	90,00	90,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	45 513,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	84 680,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	534,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	859,00	0,00	0,00	800,00	800,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	77 430,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	3 364,00		0,00	4 000,00	4 000,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	62 221,00		0,00	60 000,00	60 000,00
28041483	Subv.Autres cnes:Projet infrastructure	1 940,00		0,00	12 000,00	12 000,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	598,00		0,00	650,00	650,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	44 634,00		0,00	82 100,00	82 100,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	77 186,00		0,00	200 000,00	200 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 068 783,00		0,00	1 537 660,00	1 537 660,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	255 642,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	989,00		0,00	900,00	900,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 834,00		0,00	3 000,00	3 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 884,00		0,00	7 000,00	7 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	105 962,00		0,00	140 000,00	140 000,00
280423	Privé : Projet infrastructure	41 816,00		0,00	30 000,00	30 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 904,00		2 600 000,00	8 000,00	8 000,00
281311	Bâtiments administratifs	60 820,00		0,00	110 000,00	110 000,00
281351	Bâtiments publics	21 667,00		0,00	45 000,00	45 000,00
281578	Autre matériel technique	3 849,00		0,00	2 000,00	2 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 962,00		0,00	9 000,00	9 000,00
281828	Autres matériels de transport	19 141,00		0,00	20 000,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	43 343,00		0,00	40 000,00	40 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 348,00		0,00	15 000,00	15 000,00
28185	Matériel de téléphonie	620,00		0,00	1 400,00	1 400,00
28188	Autres immo. corporelles	205,00		0,00	900,00	900,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 252 017,00		2 894 404,00	2 894 404,00	2 894 404,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		42 101 812,41	0,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00
011	Charges à caractère général (3)	10 417 201,00	0,00	0,00	2 033 916,00	2 033 916,00	0,00	2 033 916,00	2 033 916,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 375 000,00	0,00		2 398 750,00	2 398 750,00		2 398 750,00	2 398 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	14 057 594,41	0,00	0,00	1 426 943,00	1 426 943,00	0,00	1 426 943,00	1 426 943,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 849 795,41	0,00	0,00	5 859 609,00	5 859 609,00	0,00	5 859 609,00	5 859 609,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
Total des dépenses réelles		27 849 795,41	0,00	0,00	6 359 609,00	6 359 609,00	0,00	6 359 609,00	6 359 609,00
023	Virement à la section d'investissement	11 165 228,00			294 404,00	294 404,00		294 404,00	294 404,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 086 789,00			2 600 000,00	2 600 000,00		2 600 000,00	2 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 252 017,00			2 894 404,00	2 894 404,00		2 894 404,00	2 894 404,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 254 013,00
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DL
Date de réception préfecture : 12/02/2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 955 879,00	0,00	8 193 542,00	8 193 542,00	8 193 542,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 614 779,00	0,00	1 060 471,00	1 060 471,00	1 060 471,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	44 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 254 013,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		42 101 812,41	0,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00
011	Charges à caractère général (4)	10 417 201,00	0,00	0,00	2 033 916,00	2 033 916,00	0,00	2 033 916,00	2 033 916,00
6041	Achats d'études	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	107 396,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6132	Locations immobilières	7 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	62 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	66 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	75 000,00	0,00		125 024,00	125 024,00	0,00	125 024,00	125 024,00
6161	Multirisques	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	7 588 225,00	0,00		1 059 915,00	1 059 915,00	0,00	1 059 915,00	1 059 915,00
6182	Documentation générale et technique	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	388 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	178 500,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6188	Autres frais divers	36 000,00	0,00		195 241,00	195 241,00	0,00	195 241,00	195 241,00
62268	Autres honoraires, conseils	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
072-289720054-20260107-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	272 000,00	0,00		426 736,00	426 736,00	0,00	426 736,00	426 736,00
6231	Annonces et insertions	272 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	241 670,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	171 250,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	6 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	136 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	31 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	351 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 375 000,00	0,00		2 398 750,00	2 398 750,00		2 398 750,00	2 398 750,00
6331	Versement mobilité	24 000,00	0,00		0,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	0,00		0,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 000,00	0,00		0,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	696 000,00	0,00		2 398 750,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	8 000,00	0,00		0,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64113	NBI	10 000,00	0,00		0,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
64118	Autres indemnités	240 000,00	0,00		0,00	236 750,00		236 750,00	236 750,00
64131	Rémunérations	710 000,00	0,00		0,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	30 000,00	0,00		0,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 000,00	0,00		0,00	275 000,00		275 000,00	275 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	0,00		0,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 000,00	0,00		0,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-2701-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	0,00		0,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	15 000,00	0,00		0,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	0,00		0,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00		0,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	105 000,00	0,00		0,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6488	Autres	5 000,00	0,00		0,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	14 057 594,41	0,00	0,00	1 426 943,00	1 426 943,00	0,00	1 426 943,00	1 426 943,00
6562	Au titre de la coopération décentralisée	0,00	0,00		290 000,00	290 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00
6568	Autres participations	550 000,00	0,00		337 433,00	337 433,00	0,00	337 433,00	337 433,00
65731	Subv. fonct. état	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	640 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	2 250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	2 931 276,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	2 516 053,00	0,00		132 000,00	132 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	1 138 861,41	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et concessionnaires	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 777 274,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	42 130,00	0,00		34 729,00	34 729,00	0,00	34 729,00	34 729,00
65818	Autres	90 000,00	0,00		72 781,00	72 781,00	0,00	72 781,00	72 781,00
65888	Autres	102 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 849 795,41	0,00	0,00	5 859 609,00	5 859 609,00	0,00	5 859 609,00	5 859 609,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	1 000 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 000 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
Total des dépenses réelles		27 849 795,41	0,00	0,00	6 359 609,00	6 359 609,00	0,00	6 359 609,00	6 359 609,00
023	Virement à la section d'investissement	11 165 228,00			294 404,00	294 404,00		294 404,00	294 404,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 086 789,00			2 600 000,00	2 600 000,00		2 600 000,00	2 600 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 086 789,00			2 600 000,00	2 600 000,00		2 600 000,00	2 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 252 017,00			2 894 404,00	2 894 404,00		2 894 404,00	2 894 404,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 955 879,00	0,00	8 193 542,00	8 193 542,00	8 193 542,00
7348	Autres impôts et taxes d'Outre-mer	8 955 879,00	0,00	8 193 542,00	8 193 542,00	8 193 542,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 614 779,00	0,00	1 060 471,00	1 060 471,00	1 060 471,00
74718	Autres participations Etat	1 277 339,00	0,00	380 471,00	380 471,00	380 471,00
74772	Participation FEDER	656 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478218	Autres group., coll. statut particulier	0,00	0,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
747888	Autres	681 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	44 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	44 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 615 258,00	0,00	9 254 013,00	9 254 013,00	9 254 013,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	124 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	85 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	39 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	2 838 426,00	0,00		2 963 404,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		85 678,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	2 838 426,00	0,00		2 838 426,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		39 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		69 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		69 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE 0,00
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
 972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
 Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	69 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	69 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	124 978,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	85 678,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	39 300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 978,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 678,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture 972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE Date de réception préfecture : 12/02/2026
--

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	2 738 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 738 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	2 838 426,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	2 838 426,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		500 000,00	3 420 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	914 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 398 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	107 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 574 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 193 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	380 471,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	2 439 348,00	0,00		6 359 609,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	1 119 915,00	0,00		2 033 916,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 398 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 319 433,00	0,00		1 426 943,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	680 000,00	0,00		9 254 013,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 193 542,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	680 000,00	0,00		1 060 471,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		500 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500 000,00
RECETTES		8 574 013,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	8 193 542,00
747	Participations	380 471,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 398 750,00	67 000,00	0,00	0,00	954 511,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	125 024,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	195 241,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	426 736,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 689 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	588 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	107 510,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 420 261,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 024,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 241,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	426 736,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 689 750,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	588 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 510,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoient
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		1 249 915,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	999 915,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	290 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	680 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	680 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	839 433,00	0,00	0,00	2 439 348,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 059 915,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	337 433,00	0,00	0,00	627 433,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	442 000,00	0,00	0,00	692 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture: 11/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		08/10/2021
	Catégories de biens amortis		
L	FRAIS D'INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION PROJET	5	10/12/2021
L	FRAIS INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION PROJET	5	10/12/2021
L	SUBVENTIONS VERSEES BIENS MOBILIERS MATERIEL ETUDE	5	10/12/2021
L	SUBV ETAT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV DEPARTEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV AUTRES COMMUNES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV GROUPEMENT COLLECTIVITES A CARACT INDUST COMM	15	10/12/2021
L	SUBV PERS DROIT PRIVE BATIMENTS INSTALLATIONS	15	10/12/2021
L	SUBV COMMUNES INFRASTRUCTURES INTERET GENERAL	30	10/12/2021
L	LOGICIELS	2	10/12/2021
L	VEHICULES	5	10/12/2021
L	MOBILIER	10	10/12/2021
L	MATERIEL BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	3	10/12/2021
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	10/12/2021
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	5	10/12/2021
L	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEURS	25	10/12/2021
L	BATIMENT	30	10/12/2021
L	BATIMENT LEGER	15	10/12/2021
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	15	10/12/2021
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3	10/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
CONV ODE 971 389 CARIBSAN 2	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
CONV DEAL 095-10-2025 EVALUATION DU SDAGE 2028-2033	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
CONV OFB 23-1209 SUIVI DCE 2024 ET 2025	514 604,43	0,00	0,00	514 604,43
CONV OFB 25-0843 MISE EN OEUVRE DE LA DCE - PROGRAMME 2026-2027	768 215,77	0,00	0,00	768 215,77
CONV OFB-25-0963 ETABLISSEMENT REFERENCIEL RIPISYLVES PHASES 3 ET 4	24 000,20	0,00	0,00	24 000,20
CONV OFB-25-0962 MISE EN OEUVRE RCE BASSIN VERSANT DESROSES	32 250,00	0,00	0,00	32 250,00
CONV OFB-25-1118 REVISION DU SDAGE 2028-2032	78 487,50	0,00	0,00	78 487,50
Total	1 487 557,90	0,00	0,00	1 487 557,90

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONV ODE 971 389 CARIBSAN 2				
Reste à employer au 01/01/N				60 000,00
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
				Total
				0,00
Dépenses				
Article	Libellé article			Montant
				Total
				0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)				60 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONV DEAL 095-10-2025 EVALUATION DU SDAGE 2028-2033				
Reste à employer au 01/01/N				10 000,00
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
				Total
				0,00
Dépenses				
Article	Libellé article			Montant
				Total
				0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)				10 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONV OFB 23-1209 SUIVI DCE 2024 ET 2025				
Reste à employer au 01/01/N				514 604,43
Recettes				

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONV OFB 23-1209 SUIVI DCE 2024 ET 2025		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		514 604,43

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONV OFB 25-0843 MISE EN OEUVRE DE LA DCE - PROGRAMME 2026-2027		
		Reste à employer au 01/01/N
		768 215,77
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		768 215,77

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONV OFB-25-0963 ETABLISSEMENT REFERENCIEL RIPISYLVES PHASES 3 ET 4		
		Reste à employer au 01/01/N
		24 000,20
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		24 000,20

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONV OFB-25-0962 MISE EN OEUVRE RCE BASSIN VERSANT DESROSES		
		Reste à employer au 01/01/N
		32 250,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
		Total
		0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		32 250,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

		Reste à employer au 01/01/N	78 487,50
Recettes			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
Dépenses			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	78 487,50

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					2 976 476,50
2041482	11	CONV 035-06-2023 MISE EN PLACE DE RECUPERATEURS D EAU DE PLUIE SUR LES BATIMENTS MUNICIPAUX	VILLE DU LORRAIN	Commune	22 400,00
2041582	10	CONV 039-05-2025 TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET MODERNISATION DES RESEAUX D EAU POTABLE - TRANCHE 1	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	32 000,00
2041582	13	CONV 062-07-2025 TVX DE POSE DE COMPTEURS DE SECTORISATION - PHASE 2	CAESM	Autre personne de droit privé	160 000,00
2041582	14	CONV 061-07-2025 TVX DE REHABILITATION DE RESERVOIRS - PHASE 2	CAESM	Autre personne de droit privé	240 000,00
2041582	15	CONV 011-01-2025 TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES RESEAUX D EAU POTABLE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	160 000,00
2041582	16	CONV 041-10-2015 RENOUELEMENT REASEAU AEP ET GANDILLON TRAVAUX TCSP VOLET AEP	ODYSSI	Commune	243 344,00
2041582	17	CONV 046-10-2015 RENOUELEMENT RESEAU AEP ET GANDILLON TRAVAUX TCSP VOLET EU	ODYSSI	Commune	83 371,00
2041582	18	CONV 038-02-2019 RENOUELEMENT RESEAU DISTRIBUTION EAU POTABLE RIVIERE L'OR ET ALIM RESERVOIR RODATE	ODYSSI	Commune	190 255,00
2041582	2	CONV 040-05-2025 CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRES A FOND MASSON	CAESM	Autre personne de droit privé	448 000,00
2041582	3	CONV 041-05-2025 IMPLANTATION DE 2600 PRE LOCALISATEURS DE FUITE TRANCHE 2	CAESM	Autre personne de droit privé	160 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
2041582	4	CONV 046-05-2025 TVX DE REMPL ET DE DEVOIEMENT COLLECTEUR EAUX USEES QUARTIER BELFOND SAINTE ANNE	CAESM	Autre personne de droit privé	145 512,50
2041582	6	CONV 097-11-2019 REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	25 000,00
2041582	9	CONV 069-09-2022 REHAB ET OPTIMISATION SYSTEME D ASSAINISSEMENT DE L AGGLOMERATION DU PRECHEUR	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	750 000,00
20421	7	CONV 068-09-2022 ETUDES POUR LA REHABILITATION DE LA STEU ZAC DE L AVENIR AU SAINT-ESPRIT	MSMG SYNDIC	Entreprise	66 594,00
20422	1	CONV 064-07-2025 REHABILITATION STEU CAP EST FRANCOIS	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LE HAMEAU	Association	250 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					3 740 966,07
617	141	CONV 042-06-2024/04 MISE EN OEUVRE ROCCH	IFREMER	Etablissement de droit public	18 700,00
617	142	CONV 042-06-2024/05 SURVEILLANCE MASSES D'EAU	IFREMER	Etablissement de droit public	44 080,00
617	183	CONV 025-04-2020 CONVENTION D'APPLICATION DE LA CONVENTION CADRE 062-04-2019 SOLDE	BRGM	Etablissement de droit public	35 154,00
6568	194	CONV 057-08-2023/02 PROGRAMME D'ACTIONS 2025	OFFICE NATIONAL DES FORETS	Etat	49 767,44
657348	164	CONV 080-11-2022/03 PROGRAMME D'ACTIONS 2025	COMMUNE DU LAMENTIN	Commune	104 000,00
657358	146	CONV 045-05-2025 MISE EN CONFIRMITE DES ARRETES DE STATIONS D'EPURATION	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	35 000,00
657358	153	CONV 038-05-2025 ANIMATION CONTRAT DU LITTORAL NORD 2025	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	42 005,82
657358	156	CONV 037-05-2025 CONTRAT LITTORAL: ANIMATION 2025	CAESM	Autre personne de droit privé	50 000,00
657358	157	CONV 042-05-2025 ETUDE DE FAISABILITE PROJET REUTILISATION DES EU TRAITEES COMMUNE DE STE LUCE	CAESM	Autre personne de droit privé	16 000,00

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657358	158	CONV 035-05-2025 SENSIBILISATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	CAESM	Autre personne de droit privé	2 080,00
657358	159	CV 041-06-2024/01 CONVENTION DE PARTENARIAT ANNEE 2025	CACEM	Autre personne de droit privé	65 518,16
657358	165	CONV 009-03-2022 AMO ELABORATION PROGRAMME D ACTIONS CONTRAT LITTORAL NORD	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	30 000,00
657358	179	CONV 063-07-2025 PLAN DE COMMUNICATION SUR LES MISSIONS SPANC ET DFAP	CAP NORD MARTINIQUE EX CCNM	Autre personne de droit privé	5 976,00
657358	186	CONV 065-07-2025 ELABORATION DES CARTES D'EVOLUTION DU TRAIT DE COTE DU LITTORAL	CAESM	Autre personne de droit privé	60 000,00
657358	191	CONV 029-06-2023 SUIVI SCIENTIFIQUE DU PROJET Z AB	CACEM	Autre personne de droit privé	10 950,00
657358	201	CONV 035-07-2020 AMELIORATION PERFORMANCES EN EAU POTABLE	ODYSSI	Commune	1 268 244,51
657358	202	CONV 034-05-2021 AMELIORATION PERFORMANCE ASSAINISSEMENT	ODYSSI	Commune	1 499 878,79
657358	203	CONV 062-06-2021 MISE EN PLACE D'UN SIG	ODYSSI	Commune	35 312,85
657382	195	CV 032-05-2025 AVANCE ACTION 1 BACS RECUPERATION DES GRAISSES	CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	Autre personne de droit public	12 800,00
65742	169	CONV 068-08-2025 CARREFOUR DES GESTIONS OUTREMER DE L'EAU ET DES DECHETS	IDEAL CONNAISSANCES	Entreprise	5 000,00
65742	200	DISPOSITIF DFAP REHABILITATION - MME VULF - VERSEMENT UNIQUE	ADP CARAIBES	Entreprise	5 200,00
65748	1	CONV 019-02-2025 CHALENG MADAKWATIK JENNES	CLLAJ MARTINIQUE	Association	13 916,38
65748	136	CONV 050-05-2025 - MUSIQUES POUR L'EAU	VOX CARIBAEI	Association	2 600,00
65748	148	CONV 049-05-2025 OFILDEL'O 2EME PARTIE	UN OEUF	Association	10 000,00
65748	149	CONV 033-05-2025 DLO LASSOUS MATINIK	AREBIO	Association	25 000,00
65748	151	CONV 044-05-2025 MISE EN PLACE SREP ET IRRIGATION ECONOME	ECCAEL FIRST LEAD SCHOOL	Association	11 338,75

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	154	CONV 043-05-2025 MISE EN PLACE DE SREP DANS LES ECOLES	VILLE DE SAINT JOSEPH	Commune	50 000,00
65748	161	CONV 030-04-2024/01 CONVENTION PARTENARIAT ACTIONS 2025	L ASSO MER	Association	72 973,12
65748	163	CONV 017-06-2023/02 PROGRAMME D'ACTIONS 2025	COMITE FRANCAIS DE UICN	Association	50 500,00
65748	166	CONV 106-10-2023 PODCAST DES MATOUTOUS A MACABOU	EDEA	Entreprise	7 855,50
65748	170	CONV031-04-2024/01 PROGRAMME D'ACTIONS 2025	CARBET DES SCIENCES	Association	44 090,00
65748	171	CONV RES EAU 051-05-2025 ANIMATION AVIRON ET SENSIBILISATION A LA PROTECTION DU MILIEU MARIN	AVIRON CLUB DU ROBERT	Association	3 120,75
65748	173	CONV 074-10-2025 SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITE DE LA RIVIERE GALION	BEACH RANDO	Association	7 500,00
65748	174	CONV 075-10-2025 SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITE DE LA RIVIERE PILOTE	BEACH RANDO	Association	7 500,00
65748	175	CONV 059-07-2025 CREATION JEU DE ROLE RECILIENCE	MEDUSA: AVENIRS SOUHAITABLES	Association	7 000,00
65748	187	CONV 071-08-2023/02 PROGRAMME D'ACTIONS 2025	CONSERVATOIRE DU LITTORAL	Etablissement de droit public	8 000,00
65748	190	CONV 034-05-2025 5EME EDITION SYMPOSIUM	CARIBAEA INITIATIVE	Association	7 234,00
65748	192	CONV 070-08-2023/02 PROGRAMME D'ACTIONS 2025	CONSERVATOIRE BOTANIQUE MARTINIQUE	Association	12 050,00
65748	193	CONV 070-08-2023/02 ACTION 2025 RELATIVE A CARIBSAN 2	CONSERVATOIRE BOTANIQUE MARTINIQUE	Association	1 000,00
65748	198	CV 016-02-2025 27EME OPERATION PAYS PROPRE SOLDE	ENTREPRISE ENVIRONNEMENT	Association	3 620,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	9,00	4,00	13,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
REDACTEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	7,00	9,00	16,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR TERRITORIAL	A	10,00	0,00	10,00	3,00	7,00	10,00
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accuse de réception en préfecture
972-28972020260212-27-01-2026_001-DE 1,00
Date de réception préfecture : 12/02/2026

ODE LA MARTINIQUE - ODE DE LA MARTINIQUE - BP - 2026

ADJOINT D ANIMATION TERRITORIAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		30,00	0,00	30,00	17,00	13,00	30,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture 972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE Date de réception préfecture : 12/02/2026
--

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				627 355,04		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM	388.0	34 412,31	332-8-2°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM	430.0	30 358,81	332-23-1°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	1027.0	111 268,70	332-8-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	12 841,20	332-24	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	565.0	55 508,54	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	656.0	67 602,87	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	565.0	57 470,72	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	484.0	41 070,75	332-8-2°	CDI
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	484.0	46 634,18	332-8-2°	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	444.0	39 385,60	332-13	CDD
INGENIEUR TERRITORIAL	A	TECH	611.0	74 230,13	332-24	CDD
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	TECH	401.0	20 531,01	332-8-2°	CDD
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	TECH	389.0	36 040,22	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				627 355,04		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

Accusé de réception en préfecture
 972-289720054-20260212-27-01-2026_001-DE
 Date de réception préfecture : 12/02/2026

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 963 404,00	2 963 404,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 963 404,00	2 963 404,00

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 963 404,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 963 404,00	2 963 404,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	30 000,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	90,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	75 000,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	80 000,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	3 500,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	12 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	800,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	70 000,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00	4 000,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	60 000,00
28041483	Subv. Autres cnes: Projet infrastructure	0,00	12 000,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	0,00	650,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	82 100,00
28041581	Autres grpts - Biens mob., mat. et études	0,00	200 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	1 537 660,00
28041583	Autres grpts - Proj infrastructure Int nation	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	900,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	3 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	7 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	140 000,00
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00	30 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 600 000,00	8 000,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	110 000,00
281351	Bâtiments publics	0,00	45 000,00
281578	Autre matériel technique	0,00	2 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	9 000,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	40 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	5 500,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	1 400,00

Accusé de réception en préfecture
2-289720054-20260212-27-01-2026_001
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	Autres immo. corporelles	0,00	900,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	69 000,00	69 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	294 404,00	294 404,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/002

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : VOTE DU PROGRAMME D' ACTIONS 2026 DE L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_002-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et l'article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/118 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

➤ D'autoriser la Directrice Générale à arrêter le programme d'actions de l'Office de l'Eau Martinique pour l'année 2026 selon les blocs thématiques et fonctionnels suivants et dont le détail figure en annexe à la présente :

1. **Volet connaissance et expertise,**
2. **Volet politiques de bassin et appui au territoire,**
3. **Volet interventions financières,**
4. **Volet information et sensibilisation,**
5. **Volet communication institutionnelle,**
6. **Volet coopération internationale.**

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2026 comme suit :

Bloc programme	PROGRAMME		FINANCEMENT		IMPUTATION BP2026	
	Montant total projets	Part ODE	Subventions	contreparties	Montant à engager	crédits de paiement
Connaissance et expertise	1 666 799 €	1 412 407 €	578 285 €	253 307 €	1 412 407 €	734 540 €
Politiques de bassin et appui technique au territoire	766 872 €	695 451 €	130 000 €	7 672 €	695 451 €	538 076 €
Interventions financières	12 679 736 €	4 598 100 €	0 €	8 081 636 €	4 598 100 €	4 598 100 €
Information et sensibilisation des publics	368 606 €	364 606 €	0 €	0 €	364 606 €	287 856 €
Communication institutionnelle	187 450 €	187 450 €	0 €	0 €	187 450 €	178 050 €
Coopération internationale institutionnelle et décentralisée	36 000 €	36 000 €	0 €	0 €	36 000 €	36 000 €
CARIBSAN	200 000 €	200 000 €	140 000 €	0 €	200 000 €	200 000 €
	15 905 462 €	7 494 012 €	848 285 €	8 342 615 €	7 494 012 €	6 572 621 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 MARS 2026



Pour le président empêché,
Le Président par intérim

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/003

Date de publication : 12/02/2026

Objet : ACTUALISATION DU RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL), COMPRENANT L'IFSE (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE) ET LE CIA (COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL) A L'ODE MARTINIQUE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260211-27-01-2026_003-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

- **VU** le code général de la fonction publique, articles L. 552-1 , L. 714-11 et L. 714-13
- **VU** le code de l'environnement, notamment les articles L.213-13 et R213-62 à R213-69
- **VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale, notamment les articles 33, 87et 88,
- **VU** la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative au dialogue social,
- **VU** le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application de l'article L. 714-4 du Code général de la fonction publique - premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- **VU** le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,
- **VU** le décret n°2014-1 526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,
- **VU** le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,
- **VU** le décret n° 2022-1362 du 26 octobre 2022 modifiant le décret n° 88-631 du 6 mai 1988 relatif à l'attribution d'une prime de responsabilité à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,
- **Vu** le décret n° 2024-641 du 27 juin 2024 relatif au régime de certains congés pour raison de santé des fonctionnaires et des agents contractuels de l'Etat modifiant l'article 2-1 du décret n° 2010-997 du 26 août 2010.
- **VU** la circulaire NOR RDFS1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
- **VU** la circulaire interministérielle du 3 avril 2017 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique territoriale,
- **VU** la délibération CA 13-11-2018/283 du 13 novembre 2018 sur la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) comprenant l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et le CIA (Complément indemnitaire annuel) à l'Office De l'Eau Martinique à compter du 1er janvier 2019,
- **Vu** la délibération CA 25-01-2019/001 du 25 janvier 2019 relative à l'ajustement des montants minimaux d'IFSE dans le cadre du RIFSEEP
- **VU** la délibération CA-02-06-2020/026 du 02 juin 2020 relative au vote du RIFSEEP au bénéfice des agents de la filière technique
- **VU** la délibération CA 30-01-2024/008 du 30 janvier 2024 relative à la revalorisation de la valeur du point du complément indemnitaire annuel (CIA) mis en place à l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** l'avis favorable du Comité social territorial du 21 janvier 2026

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260211-27-01-2026_003-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

- **Considérant** que depuis le 1^{er} janvier 2019 l'établissement a instauré le RIFSEEP, afin de redonner du sens à la rémunération indemnitaire en valorisant l'exercice des fonctions et en reconnaissant la variété des parcours et les acquis de l'expérience professionnelle, de motiver les agents en récompensant la manière de servir et l'engagement professionnel et de se conformer à législation en vigueur
- **Considérant** la volonté de l'ODE d'intégrer les modifications apportées par le décret n°2024-641 du 27 juin 2024, aux règles de maintien du RIFSEEP en cas de congé de longue maladie ou de congé de grave maladie, et ce, afin de permettre aux agents de bénéficier d'un maintien minimum de leurs primes dans ces situations de vulnérabilité.
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Il a été proposé au conseil d'administration d'adopter les dispositions d'actualisation du RIFSEEP comme suit :

Article 1 : Les bénéficiaires

Le RIFSEEP de l'ODE bénéficiera à l'ensemble de ses emplois permanents, qu'ils soient occupés par un fonctionnaire ou par un contractuel de droit public. Il est applicable, à ce jour, aux cadres d'emploi suivants :

- Administrateurs territoriaux ;
- Attachés territoriaux ;
- Ingénieurs territoriaux
- Rédacteurs territoriaux ;
- Techniciens territoriaux ;
- Adjoints administratifs territoriaux ;
- Adjoints d'animation territoriaux ;
- Adjoints techniques territoriaux.

Article 2 : Structure du RIFSEEP

Le RIFSEEP comprend deux composantes :

- L'indemnité tenant compte des fonctions, des sujétions et de l'expertise (IFSE) qui valorise la nature des fonctions des agents et leur expérience professionnelle. Elle sera versée mensuellement.
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir. Il sera versé annuellement en une fois. Il est non reconductible de manière automatique d'une année à l'autre.

2.1 : Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)

Le montant de l'IFSE est fixé selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions. Les fonctions occupées par les fonctionnaires d'un même corps ou statut d'emploi sont réparties au sein des différents groupes au regard des critères professionnels suivants :

- Des fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception
- De la technicité, de l'expertise ou de la qualification nécessaire à l'exercice des fonctions
- Des sujétions particulières ou du degré d'exposition du poste ou regard de son environnement professionnel

Le conseil d'administration a adopté le présent règlement de son
072-289720054-20260201-27-01-2026_003-DE
 Date de réception préfecture : 12/02/2026

L'IFSE est également modulée en fonction de l'expérience professionnelle qui peut être assimilée à la connaissance acquise par la pratique et repose sur la capacité à exploiter les acquis de l'expérience.

2.2 : Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Le CIA est versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent.

L'appréciation de la manière de servir se fonde sur l'entretien professionnel. Dès lors, il sera tenu compte de la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs. Plus généralement, seront appréciés :

- La valeur professionnelle de l'agent
- Son investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions
- Son sens du service public
- Sa capacité à travailler en équipe
- Sa contribution au collectif de travail

Ces critères seront appréciés en lien avec l'entretien d'évaluation professionnelle de l'année N-1.

2.3 : Répartition par groupes de fonctions (IFSE et CIA)

Les montants annuels d'IFSE à l'ODE s'établissent comme suit :

- La répartition par groupes de fonctions de l'IFSE

Catégorie statutaire	Cadre d'emploi	Groupes de fonctions	Fonctions définies dans la collectivité	Critères définis dans la collectivité	Montants annuels dans la collectivité		Plafonds indicatifs réglementaires
					Montant minimal	Montant maximal	
A	Administrateur	G1	Directrice générale	Encadrement Technicité et expertise Sujétions particulières Expérience professionnelle	35 000 €	49 980 €	49 980 €
	Attaché	G2	Directeur de pôle		15 000 €	32 130 €	32 130 €
	Ingénieur				15 000 €	32 130 €	32 130 €
	Attaché	G3	Responsable de service		7 000 €	25 500 €	25 500 €
	Ingénieur		Chef de projet		11 000 €	25 500 €	25 500 €
	Ingénieur		Chargé de mission Chargé d'étude		8 000 €	20 400 €	25 500 €
B	Rédacteur	G1	Responsable de service	Encadrement Technicité et expertise Sujétions particulières Expérience professionnelle	5 000 €	17 480 €	17 480 €
	Technicien		Technicien / chargé de coordination		5 000 €	17 480 €	17 480 €
	Rédacteur	G2	Administrateur réseau		4 500 €	16 015 €	16 015 €
	Technicien		Instructeur Chargé de projet		4 500 €	16 015 €	16 015 €

			Coordonnateur				
	Technicien	G3	Technicien		4 000 €	14 650 €	14 650 €
C	Adjoint administratif	G1	Gestionnaire	Encadrement Technicité et expertise Sujétions particulières Expérience professionnelle	3 500 €	11 340 €	11 340 €
	Adjoint administratif Adjoint technique Adjoint d'animation	G2	Assistante de direction Animatrice pédagogique Assistante de gestion Assistant technique polyvalent		500 €	10 800 €	10 800 €

- La répartition par groupes de fonctions du CIA

Catégorie statutaire	Cadre d'emploi	Groupes de fonctions	Critères d'évaluation de la collectivité (cf. entretien professionnel)	Montants annuels dans la collectivité		Plafonds indicatifs réglementaires
				Montant minimal	Montant maximal	
A	Administrateur	G1	L'engagement professionnel La manière de servir	1 €	8 820 €	8 820 €
	Attaché	G2		1 €	5 670 €	5 670 €
	Ingénieur			1 €	5 670 €	5 670 €
	Attaché	G3		1 €	4 500 €	4 500 €
	Ingénieur			1 €	4 500 €	4 500 €
	Ingénieur			G4	1 €	3 600 €
B	Rédacteur	G1	L'engagement professionnel La manière de servir	1 €	2 380 €	2 380 €
	Technicien			1 €	2 380 €	2 380 €
	Rédacteur	G2		1 €	2 185 €	2 185 €
	Technicien			1 €	2 185 €	2 185 €
	Technicien			G3	1 €	1 995 €
C	Adjoint administratif	G1	L'engagement professionnel La manière de servir	1 €	1 260 €	1 260 €
	Adjoint administratif	G2		1 €	1 200 €	1 200 €
	Adjoint technique					
	Adjoint d'animation					

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260211-27-01-2026_003-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Article 3 : Modalités de versement du RISEEP

Un montant minimum et un montant maximum sont fixés par groupe, au regard de la fonction occupée par l'agent.

Les montants individuels pourront être modulés par arrêté de l'autorité territoriale dans les limites et conditions fixées par les textes applicables à la fonction publique d'Etat et selon les critères fixés, pour chaque prime, par l'assemblée délibérante.

3.1 L'IFSE

L'IFSE est versée mensuellement. Les agents admis à exercer leurs fonctions à temps partiel, les agents occupant un emploi à temps non complet ainsi que les agents quittant ou étant recrutés dans la structure publique territoriale en cours d'année sont admis au bénéfice des primes et indemnités instituées au prorata de leur temps de service.

Certaines situations de congés peuvent occasionner un maintien, une réduction ou suspension de l'IFSE.

A compter du 1er février 2026, les conditions de maintien, réduction ou suspension de l'IFSE sont les suivantes :

Congé de maladie ordinaire (CMO)	Maintien de l'IFSE dans les mêmes proportions que le traitement
Congé de longue maladie (CLM)/grave maladie (CMG)	Maintien de l'IFSE à hauteur de 33% la 1ère année puis 60% les 2ème et 3ème années (FPE)
Congé de longue durée (CLDA)	Suspension de l'IFSE
Congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS)	Maintien de l'IFSE dans les mêmes proportions que le traitement
Temps partiel pour raison thérapeutique	Temps partiel égal ou inférieur à 60% : Versement de l'IFSE à hauteur de 60%
	Temps partiel supérieur à 60% : Versement de l'IFSE au prorata de la quotité du temps partiel pour raison thérapeutique
Période de préparation au reclassement	Suspension de l'IFSE
Congés liés aux responsabilités parentales*	Maintien de l'IFSE dans les mêmes proportions que le traitement (article L.714-6 du CGFP)

* *Congé de maternité, congé de naissance, congé pour l'arrivée d'un enfant en vue de son adoption, congé d'adoption, congé de paternité et d'accueil de l'enfant*

Dans l'hypothèse d'une requalification d'un congé de maladie ordinaire en congé de longue maladie ou en congé de longue durée, l'agent conserve le bénéfice de primes et indemnités qui lui ont été versées avant la requalification (c'est-à-dire des primes et indemnités perçues durant le congé de maladie ordinaire).

Néanmoins, il n'est pas possible de cumuler les primes et indemnités maintenues au titre du congé de maladie ordinaire et du congé de longue maladie.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260211-27-01-2026_003-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Ce principe s'applique également lors de la requalification d'un congé de longue maladie en congé de longue durée, l'agent conservant alors le bénéfice des primes et indemnités versées durant le congé de longue maladie.

3.2 Le CIA

Le CIA est versé annuellement. Il est réexaminé, après chaque évaluation annuelle, pour tenir compte de l'atteinte des objectifs et la manière de servir de l'agent dans les conditions prévues à l'article 2.

Le CIA étant une indemnité liée à l'exercice effectif des fonctions, il a donc vocation à être attribué aux agents qui ont effectivement exercé leurs fonctions pendant l'année N-1 et au prorata de leur temps de service.

Article 4 : Réexamen du montant du RIFSEEP

4.1 IFSE

Le montant de l'IFSE peut être réexaminé sur demande de l'agent :

- En cas de changement de fonction occasionnant une responsabilité élargie;
- Tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonction et au vu de l'expérience acquise par l'agent et de sa manière de servir;
- En cas de changement de grade à la suite d'une promotion.

L'autorité territoriale décide du montant révisé de l'IFSE et en prend acte par arrêté, dans le cadre des seuils définis par délibération du Conseil d'Administration.

4.2 CIA

La part liée à l'engagement professionnel et à la manière de service (CIA) sera revue annuellement à partir des résultats des entretiens d'évaluation.

Article 5 : Date d'effet

Le RIFSEEP est entré en vigueur à l'ODE le 01/01/2019.

Les dispositions actualisées ci-dessus entreront en vigueur à compter du **01/02/2026**.

En conséquence, les délibérations suivantes, sont abrogées :

- N° CA 13-11-2018/283 du 13 novembre 2018 sur la mise en place du RIFSEEP à l'Office De l'Eau Martinique
- N° CA 25-01-2019/001 relative à l'ajustement des montants minimaux d'IFSE
- N°CA-02-06-2020/026 du 02 juin 2020 relative au vote du RIFSEEP au bénéfice des agents de la filière technique.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

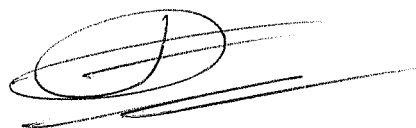
- Décide d'approuver les dispositions d'actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), décrites ci-dessus, et ce, à compter du 1^{er} février 2026,
- Autorise l'autorité territoriale à procéder à toutes formalités afférentes
- Rappelle que l'autorité territoriale fixera, par arrêté individuel, le montant afférent à chaque composante du RIFSEEP
- Dit que les crédits budgétaires relatifs au RIFSEEP sont inscrits au chapitre 012- Charges de personnel du budget de l'ODE.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **11 FEV, 2026**



**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**



Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260211-27-01-2026_003-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/004

Date de publication : 12/02/2026

Objet : ABROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 17-10-2025/069 RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE LA PRESTATION D'ACTION SOCIALE « CHEQUES CADEAUX » EN FAVEUR DES AGENTS DE L'ODE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260211-27-01-2026_004-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2026

- **VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L213-13, R 213-62 et R 213-67 à R 213-69 ;
- **VU** le code général de la fonction publique ;
- **VU** le code des relations entre le public et l'administration ;
- **VU** la délibération n° CA 07-10-2025/069 relative à la mise en place de la prestation d'action sociale « chèques cadeaux » en faveur des agents de l'ODE ;
- **VU** le recours gracieux du préfet de Martinique en date du 15 décembre 2025.

Considérant qu'en vertu de l'article L242-1 du code des relations entre le public et l'administration (CRPA), cette dernière peut abroger, de sa propre initiative, une décision créatrice de droits, uniquement dans un délai de quatre mois suivant la prise de cette décision.

Considérant que les mesures de régularisation de la délibération n° CA 07-10-2025/069 ne sauraient intervenir dans ce délai de 4 mois.

Considérant le rapport de la Directrice Générale.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'abroger la délibération n° CA 07-10-2025/069 en date du 07 octobre 2025 approuvant la mise en place de la prestation d'action sociale « chèques cadeaux » en faveur des agents de l'ODE.
- Que soit engagé un travail de concertation avec les agents, en vue de définir des modalités d'attribution de chèques cadeaux conformes au cadre réglementaire et acceptées par l'ensemble des parties prenantes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **11 FEV. 2026**



**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
07288730542026021125012026-091-DF
Date de réception préfecture : 12/02/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/005

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_005-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **18 septembre 2025**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du **mercredi 14 janvier 2026**.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants.

Décident,

- D'attribuer une subvention d'un montant maximal de **28 405,30 €** à la **Communauté Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre du projet suivant :

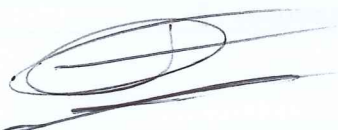
• « **Évaluation de la politique de l'assainissement** »

- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux indicatif de participation à hauteur de **35%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**

**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**



Jean-Claude DUVERGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_005-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/006

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION DU SYSTÈME DE GESTION DES EAUX DE BAINADE DE L'ESPACE SUD – PÉRIODE 2025

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_006-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **28 octobre 2025**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du **mercredi 14 janvier 2026**.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants.

Décident,

- D'attribuer une subvention d'un montant maximal de **4 895,60 €** à la **Communauté Agglomération de l'Espace Sud Martinique** dans le cadre du projet suivant :

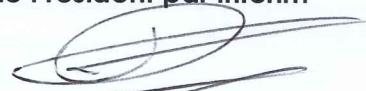
• « **Certification du système de gestion des eaux de baignade de l'Espace Sud – période 2025** »

- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux indicatif de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**

**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**



Jean-Claude DUVERGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

972-289720054-20260326-27-01-2026_006-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Michéla ADIN
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/007

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE DANS LE CADRE DE L'AMO POUR LA CRÉATION D'UNE AUTORITÉ UNIQUE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN MARTINIQUE – ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_007-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **03 décembre 2025**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du **mercredi 14 janvier 2026**.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des votants.

Décident,

- D'attribuer une subvention d'un montant maximal de **150 000,00 €** à la **Collectivité Territoriale de Martinique** dans le cadre du projet suivant :

• « **AMO pour la création de l'autorité unique de l'eau potable et l'assainissement collectif en Martinique - ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE** »

- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux indicatif de participation à hauteur de **34,61 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 657358 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**



**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'opérateur de l'information publique. Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

972-289720054-20260326-27-01-2026_007-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/008

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA MIELLERIE MANIBA DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE DE 20 M3 POUR L'ARROSAGE ET L'ÉLEVAGE CAPRIN

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_008-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **20 mai 2025**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du **mercredi 14 janvier 2026**.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'attribuer une subvention d'un montant maximal de **7 492,57 €** à la **Miellerie Maniba** dans le cadre du projet suivant :

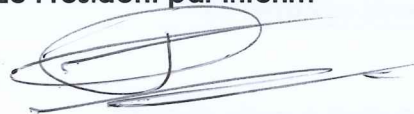
• **« Installation d'un système de récupération d'eau de pluie de 20 m3 pour l'arrosage et l'élevage caprin »**

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Économiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux indicatif de participation à hauteur de **40 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65742 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**

**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**



Jean-Claude DUVERGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique en définitive, deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'opérateur de la réception en définitive, deux mois à compter de sa publication ou notification. Le recours est accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

972-289720054-20260326-27-01-2026_008-DE
Date de réception en définitive : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/009

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MADEFI DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE DE 10 M3 POUR DES LOCAUX COMMERCIAUX

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_009-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **19 septembre 2025**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du **mercredi 14 janvier 2026**.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'attribuer une subvention d'un montant maximal de **8 389,78 €** à la **société civile immobilière MADEFI** dans le cadre du projet suivant :

- « **Installation d'un système de récupération d'eau de pluie de 10 m3 pour des locaux commerciaux** »

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Économiser l'eau et mobiliser les ressources alternatives (hors AEP) »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux indicatif de participation à hauteur de **40 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65742 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**



**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accuse de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_009-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/010

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION ET LA REPRISSE DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES SUR LA RD24 A SAINTE-MARIE ET SUR LA RN1 AU LORRAIN

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_010-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **07 juillet 2025**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du **mercredi 14 janvier 2026**.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants.

Décident,

- D'attribuer une subvention d'un montant maximal de **86 000,00 €** à la **Communauté Agglomération du Pays Nord Martinique** dans le cadre du projet suivant :

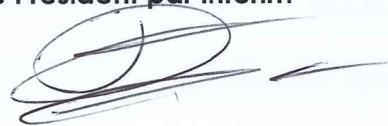
• « **Modernisation et reprise des réseaux de collecte des eaux usées sur la RD24 à Sainte-Marie et sur la RN1 au Lorrain** »

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des systèmes d'assainissement collectif, et améliorer la performance de la collecte »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux indicatif de participation à hauteur de **40 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 204158 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**

**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**



Jean-Claude DUVERGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accuse de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_010-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/011

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ WIDE PRODUCTIONS DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU FILM DOCUMENTAIRE : LA VOIX DE LA MER

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Gwenn LAUDIJOIS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE
M. Pierre-Emmanuel VOS – Pour le préfet de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_011-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2022-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/118 adoptant le règlement d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **07 janvier 2026**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité en date du **mercredi 14 janvier 2026**.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'attribuer une subvention d'un montant maximal de **45 000,00 €** à la **société WIDE PRODUCTIONS** dans le cadre du projet suivant :

• « **Réalisation du film documentaire : La voix de la mer** »

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais (terrestres et littoraux) »** du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention 2023-2027.
- D'arrêter le taux indicatif de participation à hauteur de **27,06 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 nature 65742 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**



**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'opérateur de la presse écrite, les associations de citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

972-289720054-20260326-27-01-2026_011-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/012

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : AUTORISATION POUR LA PASSATION ET LA SIGNATURE D'UN MARCHÉ RELATIF À « LA MISE EN ŒUVRE D'UN RÉSEAU DE CONTRÔLE D'ENQUÊTE SUR LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DESROSES AU FRANÇOIS AU TITRE DE LA DCE »

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Pierre-Emmanuel VOS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_012-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L213-13, R 213-62 et R 213-67 à R 213-69 ;
- **VU** le code de la commande publique ;
- **VU** la directive 2000/60/CE, dite Directive Cadre sur l'Eau (transposée au droit français par la loi n°2004-338 du 21 avril 2004) ;
- **VU** l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement ;
- **VU** l'arrêté du 19 octobre 2018 approuvant le schéma national des données sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement, notamment son annexe 2 ;
- **VU** l'arrêté préfectoral n° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027 et son programme de mesures ;
- **VU** l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2022 relatif au programme de surveillance des eaux de bassin de la Martinique établi en application de l'article L212-2-2 du code de l'environnement pour la période 2022-2027 ;
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4ème programme pluriannuel d'intervention (PPI) 2023-2027 ;
- **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026 ;
- **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2026.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'approuver le lancement d'une consultation de marché public, selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application de l'article L2124-2 du code de la commande publique, ayant pour objet « la mise en œuvre d'un réseau de contrôle d'enquête sur le bassin versant de la rivière Desroses au François au titre de la DCE ».
- D'autoriser la directrice générale à signer et à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution du marché ainsi que toute décision concernant les avenants.

Accusé de réception en préfecture 972-289720054-20260326-27-01-2026_012-DE Date de réception préfecture : 26/03/2026
--

- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 MARS 2026



**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/013

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : CONVENTION D'APPLICATION RELATIVE À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT AVEC L'IFREMER POUR LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU DES EAUX LITTORALES POUR 2026

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Pierre-Emmanuel VOS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
 972-289720054-20260326-27-01-2026_013-DE
 Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),
- **VU** la délibération n° CAODE 30-01-2024/031 adoptant le projet de convention cadre de partenariat 2024-2028 entre l'ODE et l'IFREMER,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions pour l'année 2026,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

➤ D'autoriser la Directrice Générale à conclure une convention avec l'IFREMER pour la mission d'AMO à la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau sur les eaux littorales pour 2026 pour un montant total projet de **48 000,00 € nets de taxes** et une participation financière de l'ODE de **38 400,00 € nets de taxes** ;

Intitulé de l'étude	Véhicule juridique	Montant projet prévisionnel	Participation ODE 2026	Dont subvention OFB	Taux participation ODE	Contreparties
AMO DCE des eaux littorales 2026	Convention d'application de la convention cadre de partenariat IFREMER/ODE	48 000 € HT	38 400 € HT soit 41 664 € TTC	18 377 € TTC	80 %	Ifremer : 9 600 € net de taxe

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_013-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- D'autoriser la Directrice Générale à signer tous les actes afférents ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 MARS 2026



Pour le président empêché,
Le Président par intérim

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_013-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/014

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : CONVENTION D'APPLICATION RELATIVE À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT AVEC L'IFREMER POUR LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU SUIVI DU RÉSEAU D'OBSERVATION DE LA CONTAMINATION CHIMIQUE DES EAUX LITTORALES (ROCCH) 2026

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Pierre-Emmanuel VOS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_014-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2023-2027,
- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),
- **VU** la délibération n° CAODE 30-01-2024/031 adoptant le projet de convention cadre de partenariat 2024-2028 entre l'ODE et l'IFREMER,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions pour l'année 2026,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à conclure une convention avec l'IFREMER pour la mission d'AMO dans le cadre du suivi de la contamination des huîtres de palétuvier ROCCH 2026 pour un montant total de projet **23 375,00 € nets de taxes** et une participation financière de l'ODE de **18 700,00 € nets de taxes** ;

Intitulé de l'étude	Véhicule juridique	Montant projet prévisionnel	Participation ODE 2025	Dont subvention OFB	Taux participation ODE	Contreparties
AMO suivi de la contamination des huîtres de palétuvier ROCCH 2026	Convention d'application de la convention cadre de partenariat IFREMER/ODE	23 375 € HT	18 700,00 € HT soit 20 289,50 € TTC	9 609 € TTC	80 %	Ifremer : 4 675 € net de taxes

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_014-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- D'autoriser la Directrice Générale à signer tous les actes afférents ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 MARS 2026



Pour le président empêché,
Le Président par intérim

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 15

Extrait n° CA 27-01-2026/015

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : CONVENTION D'APPLICATION RELATIVE À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT AVEC LE BRGM POUR LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES AU TITRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU POUR 2026

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Yves SERVANT (représenté par Magali JULIEN) - Stéphanie MATHEY (représentée par Pierre-Emmanuel VOS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 6

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 3	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

- Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_015-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

VU le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,

- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,

- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral n° R02-2022-05-17-00004 du 17 mai 2022 portant approbation du SDAGE 2023-2027,

- **VU** la délibération n° CAODE 20-12-2022/116 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (2023-2027),

- **VU** la délibération n° CAODE 30-01-2024/032 adoptant le projet de convention cadre de partenariat 2014-2028 entre l'ODE et le BRGM,

- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,

- **VU** la délibération n° CAODE 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions pour l'année 2026,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à conclure une convention avec le BRGM pour le suivi de la qualité des eaux souterraines pour 2025 au titre de la directive cadre sur l'eau pour un montant de projet de **295 000,00 € TTC** et une participation financière de l'ODE de **256 060,00 € TTC** ;

Intitulé de l'étude	Véhicule juridique	Montant projet prévisionnel	Participation ODE 2026	Dont subvention OFB	Taux participation ODE	Contreparties
Suivi DCE de la qualité des eaux souterraines 2026	Convention d'application de la convention cadre BRGM/ODE	295 000 €	236 000 € HT Soit 256 060 € TTC	160 037,50 € TTC	80 %	BRGM : 59 000 € Net de taxe

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_015-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- D'autoriser la Directrice Générale à signer tous les actes afférents ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 MARS 2026



Pour le président empêché,
Le Président par intérim

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes.

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_015-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 14

Extrait n° CA 27-01-2026/016

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : AVENANT N°3 À LA CONVENTION 2023-2027 ENTRE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2026

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Stéphanie MATHEY (représentée par Pierre-Emmanuel VOS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Yves SERVANT 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_016-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17 ;
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20 ;
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76 ;
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 – 2027 ;
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention ;
- **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026 ;
 - **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2026 ;
- **VU** la convention 2023-2027 de partenariat ODE - UICN N°017 06 2023 ;
- **VU** la demande de l'UICN adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 16 janvier 2026 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2026.

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°3 à la convention 2023-2027 N°017-06-2023 ODE-UICN la programmation 2026 comme suit :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Fonctionnement/Animation du PRZHT pour 2026	180 000,00 €	60 000,00 €	33,3333 %	1D	III-D-02	33
2	REMA II (Restauration et Entretien des Mares des Antilles - Phase 2)	130 000,00 €	15 000,00 €	11,5385 %	5B	III-C-04	32
3	ProZH – Professionnels en immersion pour les zones humides : Réduire les impacts, développer des solutions, restaurer les milieux	65 726,00 €	16 000,00 €	24,3435 %	5B	III-C-04	32 36
4	Bilan de l'état de santé des récifs coraliens et écosystèmes associés de l'Ifreco – volet mangroves	17 000,00 €	12 000,00 €	70,5882 %	1A	III-C-06 IV-C-07	43
TOTAL 2026		392 726,00 €	103 000,00 €	26,2269 %			

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation de l'UICN 2026 à hauteur de **103 000,00 € TTC** pour un montant total projet de **392 726,00 € TTC**.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la Directrice générale pour signer tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**

Pour le président empêché,
Le Président par intérim



Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_016-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 14

Extrait n° CA 27-01-2026/017

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : AVENANT N°2 À LA CONVENTION 2024-2028 ENTRE L'ASSOMER ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2026

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Stéphanie MATHEY (représentée par Pierre-Emmanuel VOS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Yves SERVANT 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_017-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la convention 2024-2028 de partenariat ODE - ASSOMER N°030-04-2024
- **VU** la demande de l'ASSOMER adressé à l'Office de l'Eau Martinique en date du 16 janvier 2026 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2026,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés.

Décident,

- D'autoriser la Directrice générale à contractualiser par avenant n°2 à la convention 2024-2028 N°030-04-2024 ODE-ASSOMER, la programmation 2026 comme suit :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux indicatif	Axe PPI	Disposition SDAGE	Mesure PDM
1	Acropora, s'engager pour nos récifs	56 705,72 €	34 023,43 €	60,00 %	1A	III-B-1	
2	Reef-Check Martinique	25 340,00 €	15 204,00 €	60,00 %	1A	III-B-1	
3	Tout Moun An dlo	11 000,00 €	6 600,00 €	60,00 %	1D	IV-C-5 IV-C-6	42 43
4	BIM - Année 3	83 663,30 €	33 465,32 €	40,00 %	4F	IV-C-6 IV-C-7	43
5	Sensibilisation Aires marines Educatives - Année 3 – Semestre 1	33 347,70 €	7 603,28 €	22,80 %	1D	IV-C-5 IV-C-6	42 43
6	RECC, restauration écologique et citoyenne au Carbet année 3	99 031,32 €	19 806,26 €	20,00 %	5C	IV-C-6 IV-C-7	43
7	Lavi Ba Borgnese - BestLife 2023	24 700,35 €	9 139,13 €	37,00 %	4F	III-B-01 III-B-02	28
8	ECO-B - Engagement pour la Connaissance Océane de Borgnèse	17 252,35 €	8 626,18 €	50,00 %	1D	IV-C-6 IV-C-7	43
9	CARAMBAR	22 315,00 €	4 463,00 €	20,00 %	4F	III-B-1 IV-C-06	43
10	Sensibilisation Aires marines Educatives - Année 3 – Semestre 2	21 465,77 €	4 293,15 €	20,00 %	1D	IV-C-5 IV-C-6	42 43
	TOTAL 2026	394 821,51 €	143 223,75 €	36,2756 %			

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation de l'ASSOMER 2026 à hauteur de **143 223,75 € TTC** pour un montant total projet de **394 821,51 € TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office de l'Eau Martinique.
- De donner pouvoir à la directrice générale pour signer tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **26 MARS 2026**



**Pour le président empêché,
Le Président par intérim**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_017-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présidence : Jean-Claude DUVERGER
Date de convocation : 20/01/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres constituant le quorum : 10
Nombre de membres votants sur ce point : 14

Extrait n° CA 27-01-2026/018

Date de publication : 26 MARS 2026

Objet : AVENANT N°2 À LA CONVENTION 2024-2028 ENTRE LE CARBET DES SCIENCES ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2026

Étaient présents	Étaient représentés régulièrement
<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude DUVERGER - David DINAL - Arnaud RENE-CORAIL - Émile GABRIEL - Jean-Marc ALEXANDRE - Jean-Maurice MONTEZUME - Patrice PONNAMAH - Joseph BLEZES - Josiane JOS-PELAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier MARIE-REINE (représenté par Jean-Claude DUVERGER) - Christian PALIN (représenté par Arnaud RENE-CORAIL) - Émile GONIER (représenté par Jean-Marc ALEXANDRE) - Guillaume CHENUT (représenté par Célia DORE) - Stéphanie MATHEY (représentée par Pierre-Emmanuel VOS)
Total des présents : 9	Total des représentés : 5

Absents excusés	Absents
<ul style="list-style-type: none"> - Daniel MARIE-SAINTE - Yasmina ELISABETH - Éric BELLEMARE - Yves SERVANT 	<ul style="list-style-type: none"> - Lydia BEAULIEU
Total des absents excusés : 4	Total des absents : 1

Assistaient de droit à cette réunion :

Mme Michela ADIN – Directrice Générale ODE

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_018-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° R02-2022-05-17- 00004 arrêtant le SDAGE 2022 - 2027,
- **VU** la délibération n° CA 20-12-2022/116 du 20 décembre 2022 adoptant le 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/001 adoptant le budget primitif de l'exercice 2026,
- **VU** la délibération n° CA 27-01-2026/002 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2026,
- **VU** la convention 2024-2028 de partenariat ODE - CDS N°031-04-2024
- **VU** la demande du Carbet des sciences adressé à l'Office De l'Eau Martinique en date du 18 décembre 2025 sollicitant une subvention pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2026,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant n°2 à la convention 2024-2028 N°031-04-2024 ODE-CDS, la programmation 2026 suivante :

n°	Nature de l'action	Montant total opération (€ TTC)	Subvention ODE (€ TTC)	Taux indicatif	Axe PPI	Dispositif n SDAGE	Mesure PDM
1	Accompagnement des « Aires éducatives » 2026	32 652,00 €	16 326,00 €	50 %	1D	IV-C-05 IV-C-07	42
2	EduMER 2026	72 100,00 €	36 050,00 €	50 %	1D	IV-C-05 IV-C-06 IV-C-07	42
3	Programme « Autour de l'eau » 2026	35 000,00 €	17 500,00 €	50 %	1D	IV-C-05 IV-C-07	42
4	Fête de la science 2026	75 000,00 €	30 000,00 €	40 %	1D	IV-C-05 IV-C-07	42
TOTAL 2026		214 752,00 €	99 876,00 €	46,5076 %			

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_018-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation du Carbet des sciences 2026 à hauteur de **99 876,00 € TTC** pour un montant total projet de **214 752,00 € TTC** ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65748 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 26 MARS 2026



Pour le président empêché,
Le Président par intérim

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-Claude Duverger'.

Jean-Claude DUVERGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Martinique, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
972-289720054-20260326-27-01-2026_018-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2026